



Annonces du premier ministre : encore plus irresponsable !

**Le SNUDI-FO refuse cette fuite en avant au mépris de la santé
des personnels et des familles !**

Le premier ministre lors de son discours du 28 avril a présenté son plan, et notamment le projet de réouverture des écoles à partir du 11 mai. Loin du déconfinement prévu, c'est un confinement aggravé, individualisé qui est à l'ordre du jour avec des règles locales qui pourront être revues selon certains critères

Ces annonces ont fait monter la colère et la révolte d'un cran chez les personnels. Nul doute qu'il en est de même chez les maires qui les uns après les autres, annoncent qu'ils n'ouvriront pas leurs écoles, mais aussi chez les parents d'élèves alors que 2/3 d'entre eux indiquent dans un sondage qu'ils ne mettront pas leurs enfants à l'école

Des annonces qui ne règlent rien bien au contraire !

Alors que dans un premier temps avait été évoquée la rentrée des grandes sections, des CP et des CM2 la semaine du 11 mai, il semblerait maintenant que la totalité des classes de maternelle et d'élémentaire soit concernée par une reprise à cette date-là!

Le premier ministre évoque un chiffre maximum de 15 élèves par classes... Dans une école de 10 classes cela signifierait donc la présence de 150 élèves, dans une école de 15 classes, la présence de 225 élèves... Alors que le premier ministre interdit les rassemblements de plus de 10 personnes, il va permettre les rassemblements de plusieurs centaines d'élèves au sein des écoles !

Quant aux gestes barrières, aux distances de sécurité, comment imaginer une seule seconde qu'ils puissent être respectés dans ce cadre ? Pas un seul enseignant ne peut le croire !

Par contre, les collégiens et lycéens ne sont pour l'instant pas concernés par la réouverture le 11 mai, alors qu'ils seraient plus à même de respecter les règles de distanciation sociale que des élèves du premier degré. Quelle hypocrisie ! Oui, pour le premier ministre, l'école est bien la garderie du MEDEF !

Quant au suivi des élèves à besoins particuliers par les AESH, qui entraîne une proximité tout au long de la journée et donc l'impossibilité de respecter la distanciation sociale, le ministre ne l'évoque même pas, merci pour eux !

Un pas vers la dislocation de l'Education Nationale

Pour le premier ministre les dispositifs doivent être mis en place localement : "*Les directeurs et les collectivités trouveront les solutions*" indique-t-il ! Ainsi, les directeurs, à qui on va demander de mettre en œuvre l'impossible, vont une nouvelle fois se retrouver en première ligne, en lieu et place de l'employeur, livrés à eux-mêmes et contraints de trouver des solutions qui n'existent pas pour éviter la propagation de l'épidémie !

Selon le département, la circonscription et même selon l'école, les règles ne seront pas les mêmes. Nos obligations réglementaires de services seraient différentes en fonction de l'organisation retenue : enseignement à distance, en présentiel, petits groupes d'études....Inacceptable !

Aucune garantie, pas de dépistage systématique, aucune mesure de protection efficace !

Et quid du dépistage systématique et des mesures de protection nécessaires, réclamées par les plus de 53.000 signataires de la pétition nationale de la FNEC FP-FO ?

Le dépistage serait mis en place uniquement pour ceux qui manifestent des symptômes... rien à voir avec le dépistage systématique !

Les enseignants bénéficieraient de masques « grand public » et non pas de masques FFP2 les seuls reconnus comme efficaces par le code du travail. Les élèves n'auraient aucun masque en maternelle et peut-être des masques en élémentaire ... Ce n'est pas grave faisons le pari qu'ils respectent les gestes barrière et la distanciation sociale ! Mais de qui se moque-t-on ?

Depuis le début de la crise, l'incurie du gouvernement est manifeste. Les hôpitaux, par manque de lits, de masques et de respirateurs, en ont fait les frais. Et que dire des enseignants qui pendant de longues semaines ont encadré les enfants de soignants sans aucun matériel de protection et qui pour certains, ont contracté le Covid-19 ? Il faut que ça s'arrête !

Plus que jamais, avant toute reprise, le SNUDI-FO exige avec sa fédération :

- Le dépistage systématique de tous les personnels
- La mise en place de tous les moyens de protection nécessaire et notamment les masques FFP2

Le SNUDI-FO appelle les personnels à se réunir par tous les moyens possibles pour faire valoir leurs revendications !

Dans tout le pays, lors des réunions d'information syndicale à l'initiative du SNUDI-FO, les personnels se réunissent en visio, parfois avec les personnels territoriaux, les parents d'élèves. Ils expriment leurs inquiétudes, leur colère... Ils adoptent des motions pour dire « *Dans ces conditions, impossible de reprendre le 11 mai* »

Le SNUDI-FO, avec sa fédération invite les personnels :

- à continuer à signer [la pétition nationale de la FNEC FP-FO](#)
- à se réunir en visio, en audio, avec le syndicat, pour faire valoir leurs revendications

La FNEC FP-FO a déposé une procédure d'alerte au CHSCT ministériel et un préavis de grève qui court jusqu'au 30 mai. Le SNUDI-FO soutiendra tous les personnels qui refuseront de retourner sur leur lieu de travail à compter du 11 mai.

Montreuil, le 29 avril 2020